

Le budget—M. Allmand

défrayer l'acquisition de Petrofina par Petro-Canada. Elle est devenue une taxe permanente. Je suppose que cette question refera surface au cours de la campagne électorale.

• (1630)

Nulle part dans le budget on ne trouve la moindre mesure visant à favoriser la demande intérieure. D'après ce que je peux voir, le ministre augmente les impôts et il reprend quatre fois plus qu'il ne donne. Il pourrait peut-être aider la demande s'il supprimait le prélèvement de canadianisation. Il aiderait aussi la demande de biens de consommation s'il se débarrassait de la hausse de 1 p. 100 de la taxe de vente fédérale. C'est une taxe régressive qui frappe tous les citoyens. Cette hausse permettra de prélever 365 millions de dollars dont l'économie aurait le plus grand besoin.

En terminant, monsieur le Président, nous sommes en présence d'un gouvernement en sursis, comme le prouve la somme de 300 millions consacrée à la création d'emplois. Une ventilation de ces fonds montre que l'Ontario, qui compte 421,000 chômeurs, reçoit 56.4 millions. En comparaison, le Québec, qui compte 416,000 chômeurs, reçoit 85.9 millions. Il y a plus de chômeurs en Ontario que dans toute autre province. L'Ontario a reçu \$26,320,850 dans le cadre du programme des initiatives spéciales. De cette somme, \$18,400,000 ont été attribués aux circonscriptions libérales, contre moins de 3 millions aux circonscriptions conservatrices, dans le cadre du Programme d'initiatives spéciales pour l'emploi.

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand) poursuit le débat.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, ce n'est un secret pour personne que c'est le chômage, surtout chez les jeunes, qui constitue le plus grave problème économique du Canada de tout le monde occidental. C'est là mon principal sujet de préoccupation depuis quatre ans. De 1980 à 1982, j'ai présidé aux travaux du groupe de travail sur les perspectives d'emploi pour les années 80. Et depuis le début de 1983, je préside à ceux du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration qui a été chargé d'étudier le sujet du chômage.

Un certain nombre de membres du comité ont assisté récemment à une conférence de l'OCDE sur la croissance de l'emploi dans le contexte du changement structurel. Après avoir entendu les témoignages de nombreux groupes, experts, éducateurs, syndicalistes, hommes d'affaires et autres qui s'intéressent à cette question, j'en suis arrivé à la conclusion très nette qu'un taux de chômage supérieur à 10 p. 100 n'est pas nécessaire ni inévitable et qu'avec les mesures qui s'imposent, la coopération et la volonté politique nous pourrions réussir à faire baisser ce taux de chômage élevé. Il y a beaucoup de travaux à faire partout au Canada à tous les niveaux. Or, ces travaux ne sont pas effectués faute de financement. Il y a des gens à aider, des ressources à exploiter et des services à offrir. Où la création d'emplois est-elle possible et comment y parvenir?

Je vous donnerai quelques exemples tirés de domaines où j'ai travaillé. Bien des fois, on manque d'ouvriers compétents. Lorsque j'étais solliciteur général, je me suis aperçu que certains agents de libération conditionnelle et de probation devaient s'occuper de 60 à 70 détenus. La plupart des gens

prétendent que la proportion devrait être de 30. Au Canada, nous manquons de policiers, surtout ceux spécialisés dans la prévention des crimes et l'aide à la jeunesse. Dans le domaine de l'enseignement spécialisé, nous avons besoin de personnes pouvant s'occuper des personnes handicapées, des aveugles et des retardés pédagogiques. Nous manquons également de personnes pouvant travailler dans les domaines de la rééducation des alcooliques et des drogués, de la récréation et des loisirs. Nous avons un besoin pressant de Canadiens prêts à s'occuper des personnes âgées et à prodiguer des soins médicaux tant préventifs que curatifs.

Lorsque j'ai siégé cette semaine au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, j'ai entendu de très nombreux témoins signaler la pénurie de spécialistes et de personnes semi-qualifiées dans le domaine de la santé. Il y a beaucoup à faire dans ces domaines. On ne s'occupe pas des gens qui auraient besoin de soins parce qu'on manque de spécialistes. En ce qui concerne l'alphabetisation et le recyclage, on a parlé d'alphabetisation et surtout de recyclage au cours de la réorganisation actuelle.

Lorsque les représentants du Conseil canadien de développement social sont venus témoigner au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, il y a quelques mois, j'avais fait valoir qu'il existait 300,000 emplois au sein des organismes que le Conseil parraine, des emplois que personne n'occupait faute d'argent. C'est surtout dans le domaine des services aux personnes que les besoins sont grands.

Il y a bien des choses à faire au Canada et bien des chômeurs qui pourraient les faire. Il y a donc quelque chose qui cloche puisque nous avons des chômeurs même si ce n'est pas le travail qui manque. Comment faire alors pour remédier à cette situation? Il faut d'abord prendre des mesures pour que notre économie soit vigoureuse afin que nous puissions soutenir la concurrence. Nous voulons que notre pays adopte de nouvelles techniques le plus rapidement possible. Mais il est vrai aussi qu'en favorisant cette transition, nous perdrons certains emplois dans le secteur manufacturier. Cette nouvelle technologie risque de remplacer les travailleurs qui font les choses d'après des techniques plus anciennes. Mais en procédant de la sorte, nous gardons ces industries au Canada au lieu de les perdre à la longue. Si nous soutenons par des béquilles les industries inefficaces, nous nous retrouverons tôt ou tard sans ces industries. Donc, nous les rendons aussi efficaces que possible, pour conserver au Canada des producteurs de la richesse et pour pouvoir les imposer.

Nous aurons des industries très profitables, qui risquent de ne pas employer autant de monde qu'autrefois, mais qui produiront des richesses et des profits grâce auxquels le gouvernement pourra financer les services personnels tant demandés dans le domaine de la santé, dans celui de l'enseignement, dans le domaine correctionnel, dans le domaine de la prévention de la criminalité, dans les loisirs et la main-d'œuvre. L'énumération des choses à faire serait longue.

A la Conférence de l'OCDE, le représentant de la Fédération ontarienne du travail a parlé des Luddites qui détruisaient les machines, estimant qu'elles prenaient leurs emplois. Les travaux pénibles et fastidieux vont faire place à des emplois plus intéressants, grâce au recyclage et au perfectionnement de la main-d'œuvre.